

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 4 novembre 2022

Stains Ville Fleurie : maintien de la 3^{ème} fleur !

Le jury régional des villes et villages fleuris vient de faire part à la municipalité de **sa décision de confirmer la labellisation de la commune au niveau de 3 fleurs**, la classant parmi les villes les mieux notées du département de la Seine-Saint-Denis.

Ce label exigeant ne valorise pas seulement la présence de la nature en ville, mais toute **une démarche d'aménagement durable et d'amélioration du cadre de vie**.

Cette décision du jury souligne **une nouvelle fois l'investissement de la municipalité pour améliorer la qualité de vie des habitant.e.s** et pour renforcer ses airs de « ville-jardin » sur le territoire de la ville.

En effet, avec les équipes de Plaine Commune, **nous restons déterminés à rendre la ville à la fois plus agréable au quotidien** et plus résiliente aux aléas climatiques.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires - et tout particulièrement Plaine Commune - qui ont permis à ce que la ville de **Stains conserve cette 3^{ème} fleur et qui contribuent au quotidien à notre objectif commun d'une ville plus verte, nourricière et solidaire**.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains